

l'info

n° 290

mai
2013

Saint Brice Courcelles



C'est une passerelle rose qui a enfin annoncé l'arrivée du printemps



<i>À l'affiche en mai</i>	<i>samedi 4 : Expo-vente du club féminin</i>	<i>P2</i>
	<i>samedi 4 : Concert de printemps</i>	<i>P2</i>
	<i>mercredi 8 : Commémoration</i>	<i>P2</i>
	<i>du 10 au 15 : Pièce de théâtre « les cuisinières »</i>	<i>P3</i>
	<i>vendredi 24 : Remise des prix du concours de poésie</i>	<i>P4</i>
	<i>vendredi 24 : Conférence Jacques Offenbach</i>	<i>P3</i>
	<i>25 et 26 : Fête communale foraine</i>	<i>P3</i>

Concert de printemps

Hé oui, je sais bien qu'il fait froid,
Que le ciel est tout de travers;
Je sais que ni la primevère
Ni l'agneau ne sont encor là.
La terre tourne ; il reviendra,
Le printemps, sur son cheval vert.
Que ferait le bois sans pivert,
Le petit jardin sans lilas ?
Oui, tout passe, même l'hiver,
Je le sais par mon petit doigt
Que je garde toujours en l'air...



«Le printemps reviendra» de Maurice
Carême (poète belge)

Alors, venez fêter le réveil de la nature, salle des fêtes de Saint-Brice Courcelles avec la chorale « Croq'Notes », la Batterie Fanfare les Dauphins et Saint-Brice Harmony, le **samedi 4 mai à 20 h 30** à la salle des fêtes.
Entrée libre

Club féminin expo-vente

Cette année avec un hiver qui n'en finit pas, nous avons pu réaliser de belles choses, avec un nouveau procédé de peinture sur soie à la paille, de belles petites figurines, divers objets en bois, en fer ou pots de fleurs avec des serviettes, de jolies porcelaines et beaucoup d'autres choses que nous vous invitons à venir voir lors de notre exposition-vente qui aura lieu le **samedi 4 mai de 9h à 18h** à la



petite salle des fêtes. Entrée libre. Venez découvrir nos réalisations, travail de toute une année. Pensez à la fête des mères, vous trouverez le cadeau original et unique à offrir ou tout simplement pour vous faire plaisir. Une tombola sera organisée : patchwork, service à gâteau en porcelaine, poupée de chiffons brodée. Nous vous accueillerons avec plaisir le 4 mai pour vous faire partager notre passion.



8 mai 1945 Victoire des Alliés

Le 7 mai 1945 Reims, ville où s'achève la seconde Guerre Mondiale en Europe

Le 8 juillet 1962 Reims, ville de la réconciliation franco-allemande

Le 8 juillet 2012, célébration du cinquantenaire de cette réconciliation

Classée « Monument historique », la salle de la Reddition est demeurée dans son état du 7 mai 1945. Elle constitue un lieu témoin de la fin de la seconde Guerre Mondiale en Europe. C'est dans cette salle des opérations (War Room) du grand quartier général des forces alliées, qu'à 2 h 41 du matin a été signée la reddition sans condition des armées du IIIe Reich. C'est depuis cette salle que le général américain Eisenhower a prononcé son discours radiodiffusé annonçant la victoire. Le 8 juillet 1962, c'est dans la Cathédrale de Reims, martyre de la Grande Guerre qu'a été célébré le premier acte de la réconciliation franco-allemande par le Général De Gaulle et le Chancelier Adenauer. Le 8 juillet 2012, la Chancelière Angela Merkel et le Président François Hollande ont célébré le cinquantenaire de cette réconciliation au cours d'une cérémonie solennelle dans la même Cathédrale.



Commémoration du 8 mai : rendez-vous en place Roze à 11 h 45. Départ en direction du monument aux Morts pour le dépôt de la gerbe et ensuite retour à la petite salle des fêtes où sera offert un vin d'honneur aux participants. Toute la population est invitée à cette commémoration.

Vide-greniers rappel

Les dernières inscriptions se dérouleront les samedis 04 et 11 mai de 9h à 12h. Nous indiquons aux exposants qu'aucune vente alimentaire et végétale ne sera admise sur le vide grenier à l'exception du stand buvette et casse-croûte de « Pleins feux » qui se tiendra au gymnase et du stand « conseil des jeunes » qui vendra des boissons chaudes ainsi que des crêpes sur la place Jacques Brel.



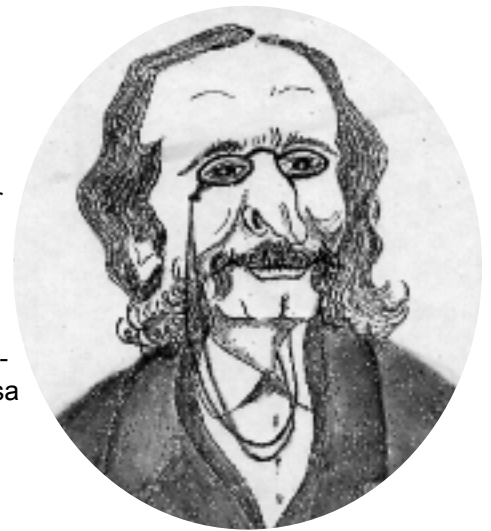
Compagnie des «Elles» «Les Cuisinières»

La compagnie des « Elles » vous donne rendez-vous les **10-11-12-13-14-15 Mai** à la salle des fêtes pour vous présenter sa dernière création : Les Cuisinières, d'après Carlo Goldoni. Venise est fébrile car le carnaval se prépare, les cuisinières travaillent dur pour prendre part elles aussi à cette fête exceptionnelle. Elles coustent leurs intrigues, cuisinent leurs patrons, s'inquiètent et se moquent, charmeuses et sensuelles, au rythme des rires et de la musique. Mais arriveront-elles à convaincre leurs patronnes de les laisser participer à ce jour exceptionnel ?
Prix 9 €, réservation au 09 53 53 51 15 ou lacompaniedeselles@free.fr

Conférence Jacques Offenbach... ...et la vie parisienne

Roi adulé des plus beaux théâtres parisiens, Offenbach se voit sollicité pour créer une pièce qui attirera le public de l'exposition universelle de 1866. Vouée à l'échec, car commandée par Plunkett, directeur du « Palais Royal », théâtre de Vaudeville où les acteurs ne savent pas chanter, cette œuvre aura un succès époustouflant avec 265 représentations consécutives, et remplissant les salles de théâtres du monde entier, encore aujourd'hui. Jean-Pierre Jondreville, musicologue et directeur fondateur de Saint Brice Harmony dans le cadre du 30^{ème} anniversaire de sa société, vous fera revivre son parcours de sa naissance à sa réussite.

Séance publique le vendredi 24 mai à 20 h 30 à la Maison des arts musicaux.



Fête communale foraine 25 et 26 mai

La fête communale foraine battra son plein de dernier week-end de mai. Sont au programme diverses festivités organisées par la commission municipale « Manifestations publiques » et l'association « Pleins Feux » : samedi, aubade donnée vers 18h30 par Saint Brice Harmony, puis départ de la mairie en fanfare à 20h45 pour nous rendre et nous recueillir auprès du monument aux Morts. Ensuite, distribution des lampions aux enfants. Départ du défilé toujours avec musique en tête et nos sapeurs-pompiers qui auront comme mission de veiller au bon déroulement de ce cortège. Pour information, nous rappelons, pour éviter tout malentendu, que seuls les **enfants** porteurs de lampions pourront prétendre à



recevoir un ticket de manège. Les attractions foraines compléteront ces deux jours festifs. Comme chaque année, les associations de la commune (atelier chorégraphique et danse folk) seront responsables de la tenue de la buvette et de l'animation du thé dansant. Pour la partie musicale c'est l'orchestre « Swing Time Quartet » qui vous fera danser à partir de 15 h le dimanche 26 mai. Tangos, valse, tarentelles, madisons, disco, rocks sont au programme. Rendez-vous est donné à tous les amateurs de danse. Comme chaque année à l'occasion de la fête communale, nos aînés âgés de plus de soixante-dix ans et recensés sur les listes électorales, se verront remettre par les élus leur traditionnel cadeau.

Accueil de loisirs

4

Vacances d'été

L'arrivée des beaux jours annonce que les vacances d'été approchent. Alors que faire cet été ? La commune organise un Accueil de Loisirs pour les enfants âgés de 4 à 11 ans, du 8 juillet au 30 août 2013. La direction et son équipe d'animation, conformément aux grandes orientations éducatives de la commune, mettront tout en œuvre pour faire passer d'agréables vacances actives et joyeuses à vos enfants. Au programme de cet été ensoleillé, il sera proposé aux enfants des activités essentiellement éducatives et de loisirs :

- Des jeux d'intérieur et d'extérieur, des activités artistiques et manuelles, des chants, de la danse, un grand jeu chaque semaine,...

- Des petites sorties occasionnelles pourront être organisées (baignade, Zig Zag parc, ferme pédagogique, Jimbaloo, planétarium, musée,....)

- Pour les enfants de plus de 6 ans, quatre mini-séjours de 4 jours et 3 nuits, du mardi au vendredi sont prévus :

Important : si le nombre d'inscrits au mini-séjour est inférieur à 10 enfants, celui-ci sera annulé. Nous comptons sur l'équipe d'animation pour nous surprendre au travers d'évènements exceptionnels et festifs à tout moment de l'été...

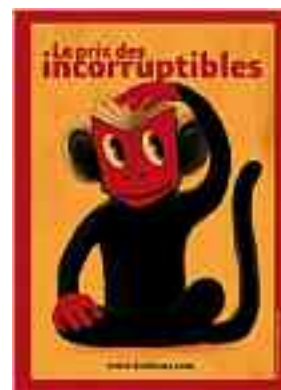
L'Accueil de Loisirs ouvrira ses portes le lundi 8 juillet à 8 h 30 et les refermera le vendredi 30 août à 17 h 30. La direction et son équipe accueilleront vos enfants, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 10 h, dans les nouveaux locaux du Claé, place Jacques Brel à Saint Brice Courcelles. Vous pourrez venir les rechercher entre 17 h et 17 h 30. L'inscription des enfants se fera obligatoirement auprès des services de la Mairie et uniquement en semaine complète avec repas. Les dossiers d'inscription sont à retirer et à retourner complétés en Mairie et au plus tard le vendredi de la semaine précédant l'inscription. Les dossiers seront disponibles début juin. Les tarifs, les lieux des mini-séjours et les horaires d'inscription vous seront communiqués dans "l'Info" du mois prochain.



Bibliothèque

Le prix des incorruptibles

Sept classes de l'école élémentaire de Saint Brice Courcelles vont venir participer à la fin du Prix des Incorruptibles qui se déroulera le **mardi 14 mai à la bibliothèque**. Cette action à laquelle la bibliothèque s'est associée, est à l'initiative du C.D.D.P. (Centre Départemental de Documentation Pédagogique) de la Marne en partenariat avec la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt) de Châlons-en-Champagne. L'association « le Prix des Incorruptibles » a été créée en 1988 par des libraires. Pour être Incorruptibles, les jeunes lecteurs, de la maternelle à la seconde, s'engagent à lire les ouvrages qui ont été sélectionnés et à se forger une opinion personnelle sur chacun des livres, à voter pour leur livre préféré. Ce prix a été conçu comme un jeu : un défi à relever. Son objectif est de changer le regard des jeunes lecteurs sur le livre, en faisant en sorte qu'ils le perçoivent comme un véritable objet de plaisir et de découverte. Cette finale concerne les classes qui ont fait découvrir à leurs élèves la sélection des livres fournis par la bibliothèque de notre commune. Les 3 classes qui ont travaillé sur l'ouvrage de Sylvie Serprix rencontreront cet auteur et voteront. Les autres classes voteront uniquement et participeront à des ateliers jeux autour des livres de la sélection.



Concours de poésie pour la fête des mères



La poésie a fait vibrer les cœurs et la fête des mères a inspiré petits et grands si l'on en croit les cœurs de papier qui décorent la bibliothèque. Il est temps maintenant de voter pour la poésie qui vous plaît le plus ! **Du 2 au 15 mai**, venez voter à la bibliothèque pour la poésie que vous préférez ou qui vous a le plus touché. Les poésies qui ont été déposées par les participants au concours, sont présentées par catégorie d'âge. Il vous appartiendra de remplir un bulletin de vote qui sera remis sur demande et de le déposer dans l'urne. Afin de voter en toute objectivité, le nom des auteurs des textes est masqué et chaque poème porte un numéro. La proclamation des gagnants et la remise des prix aura lieu le **vendredi 24 mai à 18 h** sur la place Jacques Brel ou à l'intérieur de la bibliothèque selon la météo. A l'issue de la remise des prix, une collation sera servie qui clôturera 5 mois de découverte poétique à la bibliothèque.

« Pour lire un roman, il faut deux ou trois heures ; pour lire un poème, il faut une vie entière. »
 Christian Bobin – L'équilibriste - 1998

Roman



«J'ai longtemps vécu avec une énigme ... devenue insupportable. Je tente ici de la résoudre par des mots... ». C'est le destin brisé d'un garçon doué de toutes les possibilités. Il était héritier d'une légende : à la fois fils aîné du "héros" de la conquête mythique du sommet de l'Annapurna en 1950 et tributaire des codes d'une famille de l'aristocratie française. Ce garçon, c'était mon frère.



Le Lieutenant Shania Artemisia est à peine remise d'une opération que déjà le vaisseau où elle sert décolle pour une galaxie inexplorée. Sous les ordres du Cdt Jean-Philippe Serrano, le Lieutenant et le reste de l'équipage du Viking vont se trouver embarqués dans un sacré schmilblick à l'aube d'un conflit planétaire. Pas question de se laisser abattre après avoir fait un aussi long chemin

Les souveraines dont l'auteur a choisi de raconter les vies sont autant de mythes qui enflamment les mémoires et parlent à la postérité par leur destinée et leur contribution décisive à l'histoire du monde Catherine de Médicis, Elizabeth 1^{ère} d'Angleterre, Christine de Suède, Marie-Thérèse d'Autriche, Catherine II de Russie, Marie-Antoinette, Victoria, Eugénie, Sissi, Zita, Astrid de Belgique et Elizabeth II.



Oublier le passage de la petite souris, traumatiser sa fille avec une terrifiante histoire d'arbre qui pousse dans l'estomac, dénicher des conseils peu avisés pour encourager fiston à taper plus fort sur le punching bag... Guy Delisle, un mauvais père ? Non, un auteur de bande dessinée qui sait puiser l'imagination là où elle se trouve, avec un sens aigu de l'observation et une bonne dose d'autodérision.



Voyage



Une nouvelle formule pour un guide encore plus pratique, plus complet et plus moderne. Des programmes de 3 jours, des balades quartier par quartier et puis une sélection de restaurants, un carnet d'adresses shopping et le best of des boutiques branchées, un choix d'hôtels pour tout budget, ... Et tous les événements à ne pas manquer en 2013 (expositions et festivals).



Jeunesse



Kaguya est une bien étrange petite fille, haute comme un grain de riz et lumineuse comme l'astre de la nuit. Un jour, un pauvre vieillard croise son chemin et décide de lui offrir son toit. Sa générosité est vite récompensée : aux côtés de Kaguya, tout devient facile ! L'enfant semble semer la chance autour d'elle mais quel terrible secret cachent ses larmes !



1914, quatre jeunes pensionnaires de l'orphelinat de l'abbaye de Valencourt en Picardie font les quatre cents coups. Tout le monde les surnomme les Lulus. Lorsque l'instituteur est appelé comme tant d'autres sous les drapeaux, personne n'imagine que c'est pour très longtemps et les Lulus ne se figurent pas une seconde que la guerre va déferler sur le monde. Une belle fresque humaine vue par les yeux de l'enfance sous forme de bande dessinée.

Cela fait déjà un bon moment que Benoît est coincé à Tralaland où il a atterri par hasard, alors qu'il jouait aux corsaires de la galaxie avec des copains. Le jeune garçon est tombé dans un monde un peu fou où chaque personne qu'il croise semble plus loufoque que la précédente, à l'exception de Madeleine, une jeune fille perdue comme lui dans cet univers. Même si tout se passe bien, vivre là est épuisant et Benoît aimerait bien rentrer chez lui.



Gaspard, petit garçon solitaire et rêveur, se retrouve en vacances d'été chez sa grand-mère. Un jour de pluie, il fouine dans le grenier et trouve tout un matériel de dessin. Il réveille aussi le fantôme de son grand-père, ancien auteur de B.D. Celui-ci va lui faire vivre de nombreuses aventures afin de lui expliquer comment faire de la B.D.



Atelier poésie à la manière de...



Dans le cadre du printemps des poètes, la bibliothèque municipale de St Brice Courcelles, parmi d'autres actions, a organisé un après-midi poésie pour tous les amateurs de poésie, grands et petits. Sur le thème des fleurs et de la nature, via des bouquets de mots concoctés par Christine et les bénévoles de la bibliothèque, Martine et Sylviane, les apprentis poètes devaient imaginer, créer, inventer des poésies et, ensuite, les illustrer à la manière de Christian Voltz c'est-à-dire de bric et de broc. Après lecture de comptines comme celles de « Gédéon le cloporte », « Mon cousin le caillou » ou « Les trésors des Papi » de Christian Voltz ; de

poèmes de Charles Cros ou de Robert Desnos, des enfants volontaires se sont également exprimés et ont récité un poème de leur choix. Christine explique ensuite rapidement à la quinzaine d'enfants présents les rimes plates et les rimes croisées ou embrassées... mais « ce n'est pas obligé, on fait comme on veut ! ». Vint ensuite le moment de l'écriture du poème, à créer avec les mots des bouquets que les enfants avaient choisis parmi « insectes », « oiseaux », « nature », « fleurs »... mais, bien sûr d'autres sujets étaient autorisés et les bénévoles ont aidé certains enfants qui le souhaitaient à trouver un bouquet de mots sur « l'amour »... pour écrire un poème à leur amoureuse ! Moment studieux d'écriture, avec ou sans l'aide des adultes ! Une fois le poème écrit et corrigé, il est recopié avec soin sur une feuille en forme de... feuille qui sera ensuite accrochée sur l'arbre à poésie. Place maintenant à l'imagination : à la manière de Ch. Voltz donc, les enfants doivent illustrer leur poème avec tout le bric-à-brac mis à leur disposition, et il y a du choix ! Mais c'est une œuvre éphémère puisque rien n'est collé, ni fixé, juste posé. Une fois terminée, l'illustration est prise en photo afin de l'immortaliser. Le week-end suivant, l'arbre à poésie riche de ses feuilles et les photos ont été exposés au salon du livre de Cormontreuil, où la bibliothèque de Saint Brice Courcelles avait son stand, et les chanceux auront pu y rencontrer Christian Voltz ainsi que d'autres auteurs et illustrateurs.



Atelier poésie bonne fête maman...

À quelques semaines de la fête des mères, la bibliothèque a organisé un atelier poésie où les enfants ont pu exprimer leur amour pour leur maman. Cet atelier s'inscrivait dans le cadre d'un concours de poésie ouvert à tous les poètes amateurs. Pas besoin d'être un poète confirmé ! Simplicité et sincérité seront les critères à privilégier ! Quelques enfants, encadrés par Coralie et Sylviane, se sont lancés. Coralie explique rapidement les différentes rimes, plates ou croisées, et met à disposition des listes de mots qui riment, histoire d'aider les enfants, mais il n'est pas besoin de beaucoup de mots pour un joli poème... Sylviane leur en fait la démonstration en lisant quelques poésies de « bonne fête maman », courtes ou plus longues, rimant ou pas... Une fois le poème écrit, relu et corrigé, il est recopié sur une feuille en forme de cœur. Règlement du concours et cœurs en papier sont en bibliothèque, à la disposition de chacun. Une exposition « L'amour des mots d'amour », mise à disposition par la Bibliothèque Départementale de Prêt, pouvait aider à trouver l'inspiration ! Les résultats seront dévoilés le **24 mai**, en toute convivialité.



14^{ème} salon du livre de Cormontreuil

Le 14^{ème} salon du livre jeunesse de Cormontreuil organisé par l'association « Lire et Délire » et présidé par Jean Perardelle s'est déroulé le samedi 23 mars. Les rencontres autour de ce salon ont toujours voulu être une passerelle entre le milieu scolaire et les établissements de lecture publique et c'est dans ce contexte que la bibliothèque s'associe à ce projet. Petits et grands lecteurs avaient fait le déplacement et la bibliothèque de Saint Brice Courcelles qui était représentée, proposait au jeune public de partager des moments de jeux : puzzles, énigmes, mémoires, coloriages et bien sûr découverte des ouvrages des auteurs et illustrateurs présents ce jour-là. Pour agrémenter le stand, l'arbre à poésies avait quitté son jardin de la bibliothèque afin de faire découvrir le travail de poésie et d'illustration à la manière de Christian Voltz effectué par les petits bricocorcelliens lors de l'atelier du 20 mars.



Christian Voltz, auteur illustrateur, en maternelle dans la classe de Juliette Philippe



Beaucoup d'émotion chez les petits lorsque Christian Voltz réalise devant eux une illustration d'album sur une feuille blanche posée sur le sol car depuis le temps qu'ils en parlaient et qu'ils travaillaient sur cet auteur... Il explique ensuite la manière dont sont réalisées ces illustrations en prenant comme exemple son album «Toujours rien», l'histoire d'une petite graine. Il réutilise les matériaux qu'il a à sa disposition ; une roue servira à représenter l'œil de Monsieur Louis, le jardinier, etc. ... Une fois la page façonnée, Jean-Louis, le photographe, en prend un cliché et la transpose dans l'ordinateur afin d'y ajouter le texte. Ainsi naissent, les pages d'un album. Pour terminer, les enfants récitent une poésie qu'ils ont composée «Comme chaque matin» inspirée de l'album de Christian Voltz et c'est avec une grande fierté qu'ils présentent à l'auteur la maison de Monsieur Léon et le portique où sont accrochés tous les personnages qu'ils ont fabriqués. Venez découvrir cette œuvre à la bibliothèque !!

Christine Beigel, auteur, dans les classes de Christine Chevrier et Fabienne Capella

Christine Beigel commence sa visite interactive en expliquant aux enfants pourquoi elle aime écrire : « pour rêver car elle est très timide », dit-elle. Elle était en classe de CM2 quand elle a réalisé son premier ouvrage et n'écrit que pour les enfants de 3 à 16 ans. Elle lit ensuite un conte « Il faut sauver le Prince Victor ». Cet album a été pensé pour un jeune public non-voyant, raison pour laquelle le texte est très détaillé. À la fin de la rencontre, les enfants présentent le travail qu'ils ont effectué autour de l'album « La petite fille qui marchait sur les lignes ». En jeunes artistes, ils ont tracé au feutre les lignes à suivre à partir d'une photo.



Vide-grenier enfant

C'est une première cette année, le Centre Social en partenariat avec Pleins feux propose de mettre en place un « Vide grenier Enfant » Sur la place Jacques Brel, un espace dédié aux enfants et aux jeunes sera composé de stand tenu par des enfants, d'une animation mise en place par le conseil des enfants et d'un bar « enfant » tenu par les membres du conseil des jeunes. Votre enfant, âgé de 9 à 17 ans, peut disposer d'un stand de vente dans l'espace « Vide Grenier Enfant ». Pour cela, vous devez l'inscrire avant le 13 mai 2013. Cet espace « Vide Grenier Enfant » sera encadré et animé par des animateurs et des jeunes adultes (Association Conseil des Jeunes) de Saint Brice Courcelles. Cet espace est uniquement réservé aux enfants de la commune. Un tarif symbolique de 1 euro par enfant sera demandé à l'inscription pour disposer d'un espace de vente. Une

table sera mise à disposition de chaque enfant inscrit. Les enfants qui désirent vendre des objets devront étiqueter à l'avance pour éviter toutes négociations difficiles lors de la vente. Un animateur gèrera une caisse unique qui permettra aux enfants de ne pas avoir directement de l'argent sur eux (système de coupon). Lors de la brocante, le conseil des enfants proposera un atelier créatif autour de la fête des mères. Tous les enfants pourront découvrir différentes techniques (iris folding, porte-clés en bois découpé à la scie magique.....). Les bénéfices récoltés seront reversés au conseil des enfants afin de finaliser un projet. Pour d'autres questions, une réunion d'information et de coordination aura lieu le **mercredi 15 mai à 19h au Foyer Pour Tous** en présence des animateurs. Sinon, vous pouvez contacter le centre social au 09.64.16.58.00.

Secteur jeune

Les activités du mercredi 10-13 ans

Sur le mois sont programmées les activités suivantes :

- Mercredi 15 : Projet jardinage en partenariat avec l'AMAP
- Mercredi 22 : Bowling
- Mercredi 29 : Réalisation de la grosse tête pour les feux de la St Jean.

Le milieu ouvert pour les 14-17 ans

Pour l'accueil des jeunes de 14 à 17 ans voici l'organisation des temps d'ouvertures :

- L'ouverture du samedi sera le samedi 18 de 18h à 23h, avec comme activité spécifique, barbecue.
- Pour l'accueil des jeunes de 18 à 25 ans voici l'organisation des temps d'ouvertures :
- Un temps d'accueil individuel qui a pour objectif d'apporter un soutien à de jeunes mineurs en les mettant en relais avec les services appropriés à leur problématique : emploi, santé, écoute, L'idée principale est de trouver des solutions concrètes et ne pas laisser les jeunes sans soutien. Ce temps peut aussi accueillir des parents accompagnés de leur adolescent. Cet accueil se fait à la Maison de la Jeunesse, les jeudis après midi, de 13h45 à 16h30, et sur rendez-vous pour d'autres temps.
- L'ouverture du samedi débutera le 4 mai de 14 h à 18 h, avec comme activité spécifique, match de foot au stade Reims-Ajaccio.

L'été se prépare

Un accueil de loisirs est proposé dans les locaux du Foyer Pour Tous, rue Pasteur pour les jeunes âgés de 10 à 17 ans du lundi 8 juillet au 30 Août 2013, de 13h30 à 18h.

Le planning d'activités est en cours d'élaboration par l'équipe.

Néanmoins nous pouvons vous dévoiler en avant-première les activités phares de cette année : Parc Astérix, musée Grévin, journée à la mer, lac de Monampteuil, piscine, parcours à sensation dans les Ardennes, laser games, break danse, rencontre inter centre ou mini camp d'une nuit et encore bien d'autres ! Cette année le Foyer Pour Tous est heureux de vous présenter deux mini-séjours. Le thème des mini-séjours est : Activités nautiques et de pleine nature. Le premier camp est pour les 14/17 ans qui iront au camping « la Faz » dans le Jura près du lac du Vouglans. La période est du lundi 8 juillet au samedi 13 juillet. Nous accueillerons 12 jeunes. Le second camp est pour les 10/13 ans à la base nautique « Activital » au bord du lac des Settons dans le Morvan. Il se déroulera du 15 au 19 juillet. Un cadre parfait pour passer des vacances inoubliables. Le nombre de places est limité à 12 jeunes. Nous restons disponibles pour plus d'informations. Suite et détails au prochain numéro !

- Début des inscriptions pour les Bricocorcelliens à partir du lundi 17 juin 2013 dans les locaux du Centre Social 9, place Jacques Brel. Il est demandé aux parents de se munir

de la dernière feuille d'imposition (Pour le calcul du quotient familial qui détermine le tarif), de la photocopie des vaccinations, d'un numéro de sécurité sociale, d'une attestation d'assurance.

- Une réunion d'information aux familles est prévue le mercredi 19 juin 2013 à partir de 18h30 dans les locaux du Foyer Pour Tous 10, rue Pasteur.

Secteur enfance

Les activités du mercredi 3-10 ans

Retour sur le grand jeu du 27 mars : Chocolatine, une poule qui n'était jamais sortie de chez elle ne souhaitait qu'une seule chose : faire entrer le printemps dans son poulailler. Comme il lui était impossible de réaliser son rêve, elle demanda de l'aide aux enfants du centre social. C'est ainsi que petits et grands se sont démenés pour décorer la maison de Chocolatine, qui pour les remercier leur pondit, devinez quoi ? ...Des œufs en chocolat !!!



Programme des activités du mois :

Pour le joli mois de mai, l'équipe organise un cycle jardinage en partenariat avec l'AMAP. Une dizaine d'enfants volontaires se relayeront pour participer à cette animation exceptionnelle. Un autre temps fort va aussi se mettre en place : Les enfants vont participer à la création de décors géants sur le thème de l'Inde, dans le cadre de la fête du centre social qui se déroulera au mois de juin.

Mercredi 15 :

Pour les moins de 6 ans : Peintures sur tentures indiennes et parcours de trottinettes.

Pour les plus de 6 ans : Jardinage, cuisine, jeux collectifs et décors indiens.

Mercredi 22 :

Pour les moins de 6 ans : Fabrication de lanternes indiennes et parcours de tricycle.

Pour les plus de 6 ans : Fabrication d'un bouquet de fleurs, loup-garou et jeux de ballons.

Mercredi 29 :

Pour les moins de 6 ans : Suite des tentures, jeux d'expression et jeux de trappe-trappe.

Pour les plus de 6 ans : Jardinage, suite des décors indiens et jeux collectifs.

Secteur famille

Relais Assistantes Maternelles

Les activités du Relais Assistantes Maternelles se déroulent le lundi et le jeudi de 8h30 à 10h.

Vous êtes accueillis de façon échelonnée de 8h30 à 9h autour d'un café. De 9h à 10h, des activités visant l'éveil de l'enfant sont mises en place. Ces activités sont gratuites et l'inscription est obligatoire pour pouvoir y participer.

Au mois de mai

Lundi 29 avril et jeudi 2 mai : Comptines

Lundi 6 et vendredi 10 : Bricolage fête des mères

Lundi 13 et jeudi 16 : suite et fin bricolage fête des mères

Mardi 21: Animation bibliothèque

Lundi 27 : Art récup' autour du jaune (sous réserve)

Vendredi 31 : Art récup' autour du rouge (sous réserve)

Déclaration d'impôts

Vous en avez peut-être entendu parler. Les indemnités de repas doivent être désormais déclarées dans vos revenus.

- Si l'assistante maternelle fournit le repas, l'employeur la rembourse en lui versant une somme appelée « indemnité de nourriture ». Le prix de repas varie en fonction de l'âge de l'enfant et est noté dans le contrat de travail. Cette somme est à déclarer.

- Si c'est le parent qui fournit le repas, aucune indemnité de nourriture n'est versée à l'assistante maternelle. Il s'agit alors d'une prestation en nature qui doit être également déclarée. Les repas fournis par les parents peuvent être déclarés pour leur valeur réelle. Le montant de la prestation correspondant à la fourniture du repas par l'employeur peut être fixé librement par les parties dans le contrat de travail ou par un avenant à celui-ci. À défaut de mention dans le contrat de travail, le parent employeur pourra fournir une attestation à l'assistante maternelle. Cette somme devra être reportée sur votre déclaration. Vous pouvez aussi choisir de déclarer un montant forfaitaire de 4,45 € par repas, montant conforme au barème fiscal 2012. Une pochette contenant diverses informations pour vous venir en aide est disponible au sein du relais assistantes maternelles. De plus, la responsable du relais se tient à votre disposition sur rendez-vous pour toutes vos questions relatives à votre déclaration de revenu 2012.

Animation famille

Dans le cadre du secteur familles, nous avons organisé un week-end famille à Amnéville les 6 et 7 Avril dernier. Ce week-end était complet et 5 familles se sont inscrites lors de ce séjour, au programme balade, visite du zoo d'Amnéville et repas pris dans un restaurant le samedi soir. Ce week-end a ravi les familles et ce genre de séjour est à remettre en place.



Permanences PMI

La permanence PMI du mois de mai aura lieu dans les locaux du Centre Social les :

- Lundi 6 : de 14h à 16h30

- Lundi 27 : de 14h à 16h30

La consultation PMI est également un lieu d'animation pour les jeunes enfants et leurs parents, si vous souhaitez participer à ces animations vous pouvez venir lors des permanences PMI.

Le service de PMI exerce essentiellement une mission de prévention et assure à ce titre des consultations gratuites destinées aux jeunes enfants de 0 à 6 ans.

Pour cela, l'infirmière puéricultrice vous y accueille dès la sortie de la maternité pour :

- Peser votre enfant, le mesurer
- Vous renseigner sur : l'allaitement maternel, l'alimentation, le sommeil, l'éveil, le jeu, les vaccinations, le suivi du développement et toutes préoccupations le concernant.

N'hésitez pas à joindre la puéricultrice au 03.26.88.62.29. L'infirmière est accompagnée d'un médecin qui peut suivre le développement de votre enfant (courbe de poids, taille, périmètre crânien, ouïe, vue, éveil, postures...), et également pratiquer les vaccinations.

Fête du centre social

Pour la première fois cette année le Centre Social organise sa propre fête, le samedi 29 Juin de 11h30 à 20h, Dans le parc du Mont Hermé. Au programme de cette journée, un barbecue géant vous sera proposé autour d'un apéro offert par le Centre social. En début d'après-midi des animations culturelles seront animées par un grand nombre de participants : les animateurs du centre social, les membres des associations et sections, les parents d'élèves. Sur un fond de fanfare, un grand jeu sur le thème de l'Inde sera également mis en place. Vous pourrez visiter ce pays et voir ses jeux traditionnels, pour clôturer cette journée un concert sera de la partie ainsi qu'un lâcher de ballons multicolores. Petit à petit, le programme va se construire dans le hall du centre social. Venez nombreux à cette première fête du Centre social afin de passer un moment convivial et festif en famille.

Visite de Béatrice Fontanel

Béatrice Fontanel a rencontré ses lecteurs au CDI vendredi 22 mars, avant de participer au Salon du livre de Cormontreuil le lendemain. Deux classes de 6^{ème} et la classe ULIS ont échangé sur les livres étudiés (Shéhérazade, Bogueueguen est amoureux) et le métier d'écrivain, sans oublier surprises et cadeaux : la réécriture d'une partie des textes et des illustrations de l'album Shéhérazade, des invitations envoyées à la manière du mail art, et une grande phrase de bienvenue réalisée en post-it art sur une dizaine de fenêtres du bâtiment principal ! En savoir plus <http://xxi.ac-reims.fr/clg-trois-fontaines/articles.php?lng=fr&pg=484>



Des liseuses au CDI



Une autre façon de lire avec les 3 nouvelles liseuses Kobo. Au programme : des romans du patrimoine français et anglais, comme Vingt mille lieux sous les mers de Jules Verne, Le dernier jour d'un condamné de Victor Hugo, Alice au pays des merveilles de Lewis Carroll... Les fans d'ordinateur deviennent lecteurs.

Semaine de la presse et des médias

Une classe de 4^{ème} a visité 3 stations de radio rémoises (NRJ, Radio France bleu et Champagne FM) et a réalisé un journal radio avec ses professeurs de français, éducation civique et documentation.

Agir contre le harcèlement sur internet

L'association e-enfance est intervenue auprès des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} sur le thème du harcèlement sur internet et de la sécurité informatique. Après sondage, 90% ont "apprécié l'intervention et ont appris de nouvelles choses". Ce qu'ils ont prouvé en validant 2 items du B2i (Brevet Informatique et Internet), nécessaire à l'obtention du Brevet des collèges. Agir contre le harcèlement à l'école <http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/>



Récompense « les 10 mots de la langue française »



Trois nouveaux élèves récompensés cette année au concours "Les 10 mots de la langue française" organisé par le Rectorat, l'Association Marnaise de l'Ordre des Palmes Académiques et la Légion d'Honneur ! 600 candidats concourraient : Manon, en 3^{ème}, a reçu son prix à l'Hôtel de ville de Reims. Anaëlle et Chloé, élèves de 4^{ème}, un diplôme signé par M. le recteur d'académie.

Fête des talents

"Vous avez un talent ? Partagez-le !" C'est l'objectif de la Fête des Talents organisée par le club Eco-Collège Solidarité au CDI. Echecs, cartes et dessins créatifs, broderie, scoubidous et bracelets brésiliens, maquillage de jour et de spectacle, dessins de mangas, graff, chant coréen, coiffure et manucure, sans oublier les jeux de plateaux et la langue des signes, les Talents ne manquaient pas et les « Découvreurs » ont été au rendez-vous. Rendez-vous en mai pour des Talents plus sportifs (gymnastique et danse)...au gymnase.



Journée prévention routière



Une journée de sensibilisation a permis aux élèves de 5^{ème} de participer en groupe à trois ateliers abordant une problématique liée à la sécurité routière. En 4^{ème} et 3^{ème}, ils ont assisté à un exercice de désincarcération mené par les sapeurs pompiers de Witry les Reims.

Location de parcelles de jardins



Reims Métropole ayant acquis depuis fin 2012 les 90 parcelles appartenant précédemment à la Cie des Eaux-Vannes, Monsieur Patrick Antoine, représentant de Reims Métropole et nouveau régisseur de ces jardins, propose de louer aux habitants de notre commune plusieurs parcelles actuellement disponibles. Pour information, ces locations seront accompagnées de la convention de jardinage conforme au plan d'urbanisme mis en place par notre commune. Les personnes intéressées peuvent s'informer à l'adresse suivante : Reims Métropole - Direction juridique - Gestion domaniale - Monsieur Patrick Antoine. Tél : 03 26 77 74 90, 13, place Max Rousseaux 51100 Reims.

La passerelle Saint Brice Courcelles / Tinquieux posée de façon spectaculaire le 3 avril



Une énorme grue prévue pouvant soulever 100 tonnes et ayant une flèche de 33 mètres, a délicatement soulevé notre passerelle arrivée par camion du côté de Tinquieux. D'une longueur de 22,5 m et pesant 6 t la passerelle soigneusement bâchée fut déposée sur une barge qui l'attendait sur la Vesle. Puis lente descente de la rivière jusqu'au lieu de pose : derrière notre l'église et les ateliers municipaux. La rotation de 90° a été la plus délicate pour l'orienter sur son emplacement définitif. Et enfin vint la pose via un système de vérins.



Conseil Municipal séance du 22 février

Le registre des délibérations est consultable en Mairie.
Les membres du Conseil Municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :



- > Vote des taux d'imposition 2013,
- > Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2012,
- > Vote du budget primitif 2013,
- > Prime de fin d'année au personnel communal,
- > Subvention de fonctionnement au Foyer pour Tous/Centre Social Educatif et Culturel,
- > Subvention de fonctionnement aux associations sportives,
- > Subvention au Foyer pour Tous/Centre Social Educatif et Culturel pour l'action « accompagnement social et animation collective de jeunes adultes 16-25 ans »,
- > Subventions exceptionnelles à l'ASSBC Athlétisme, à la Batterie fanfare, au Comité de jumelage et FpT/CSEC,
- > Aides au ravalement de façades,
- > Convention de co-organisation entre les communes de Saint Brice Courcelles et l'association des Flâneries Musicales de Reims,
- > Modification du tableau des emplois,
- > Dispositif « Duflot » : avis sur la demande d'agrément de Reims Métropole,
- > Acquisition d'une partie de la parcelle AH32, frappée d'alignement,
- > Approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux Aisne/Vesle/Suippes,
- > Avis sur la demande d'autorisation déposée par la Société Giron Père et Fils (Reims) pour exploiter un centre de regroupement de déchets.

Budget primitif 2013

Conformément aux dispositions des articles L 2312-1 à L 2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal de Saint Brice Courcelles a adopté par 22 voix pour et 3 abstentions (Monsieur Blavier, Madame Verseau-Loreaux et Madame Fontalirand-Camprasse) le Budget Primitif de la commune pour l'année 2013 lors de sa séance du 22 mars 2013.

La séance du Conseil Municipal avait été précédée de deux autres réunions dédiées à l'analyse de ce budget :

- Un Débat d'Orientations Budgétaires, qui doit être organisé dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, avait eu lieu le 22 février 2013. Il avait été décidé de maintenir cette étape de la procédure budgétaire au cours de laquelle les élus peuvent débattre des grandes lignes du budget même si juridiquement son organisation est désormais facultative, la Commune étant depuis 2009 passé sous le seuil légal des 3 500 habitants.
- Une commission plénière a eu lieu le 12 mars 2013. Plus de 4h de travail pour étudier avec les élus dans le détail, toutes les recettes et les dépenses prévues pour l'année 2013.

Grâce à ces deux réunions préparatoires, un budget primitif définitif a pu être élaboré. Monsieur Lescouet l'a donc présenté, sans autre modification, au Conseil Municipal du 22 mars 2013. Pour donner une information complémentaire aux élus, le budget a été exposé, non sous sa forme comptable, mais en présentation fonctionnelle, c'est-à-dire en montrant les dépenses par domaine de compétence.

Sans autre remarque, le budget primitif de l'année 2013 a donc été adopté en tenant compte des taux d'imposition préalablement votés par le Conseil Municipal.

les taux : + 0 % en

Le vote des taux d'imposition 2013

Comme en 2012, et les années précédentes, c'est-à-dire depuis dix années consécutives, le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier le taux d'imposition des trois taxes directes perçues par la commune pour 2013, à savoir :

- Taxe d'habitation : 13,49 % qui rapportera 450 566 €
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,84 % qui rapportera 1 221 148 €
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,27 % qui rapportera 18 334 €.

Rappel : La Commune ne perçoit plus, depuis 2004, la taxe professionnelle, remplacée depuis 2011 par la contribution économique territoriale (CET) qui est versée à Reims Métropole. En compensation, Reims Métropole versera en 2013 à la Commune de Saint Brice Courcelles :

- La dotation d'attribution de compensation : 2 540 007 €
- La dotation de solidarité : 73 500 € (montant estimé à la baisse, moitié moins que le montant perçu en 2012, pour anticiper les évolutions de la dotation liées à l'extension de la communauté d'agglomération depuis le 1er janvier 2013). La Commune espère obtenir de l'État 29 302 € au titre des compensations fiscales (du fait de dégrèvements accordés à certains contribuables par exemple), ce qui représente 36% de moins qu'en 2012. **Au total, les recettes fiscales de la commune s'élèveront à 4 317 684 €, ce qui représente une légère baisse, - 0,44% par rapport au budget précédent.**





Les points importants du budget :

en fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre à 10 727 408 €

Les recettes générales de fonctionnement de la commune (hors reports des exercices antérieurs, produits exceptionnels et opérations d'ordre) sont en très légère hausse par rapport à celles inscrites au budget 2012 : +1,1%, notamment grâce aux recettes prévisibles liées à la mise en œuvre depuis 2012 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE).

Les dépenses générales de fonctionnement (entretien, personnel...) augmentent quant à elles de 4,8% pour atteindre 4 038 979 €. Cette hausse relative s'explique par l'augmentation :

- des charges à caractère général : augmentation des charges de fonctionnement du CLAE suite à son extension, installation de contrat de maintenance pour la Maison des Arts Musicaux (ascenseur, centrale de traitement de l'air), inscription par prudence d'une hausse du budget communal dédié à la restauration scolaire en prévision de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, inscription nouvelle de travaux en régie (directement réalisés par les services communaux) qui seront basculés en fin d'année en section d'investissement (procédure comptable spécifique qui vient augmenter les charges de fonctionnement en début d'année)

- des charges de personnel : revalorisation du SMIC et des premiers échelons des grilles indiciaires, quelques promotions, augmentation de divers prélèvements obligatoires (augmentation de la cotisation au centre de gestion, au CNFPT, hausse des cotisations retraite CNRACL et IRCANTEC...)

Mais il faut aussi noter une hausse significative des écritures comptables liées aux amortissements des immobilisations (matériel, acquisition...)

Les recettes de fonctionnement ainsi identifiées, avec le report de l'excédent de fonctionnement de l'année 2012 (5 798 966 €), et les dépenses de fonctionnement estimées permettent de dégager de l'autofinancement pour financer une grande partie des investissements programmés par la commune. **La commune finance ainsi une nouvelle fois toutes ses opérations d'investissement sans avoir à recourir à l'emprunt.**

en investissement

La section d'investissement s'équilibre à 8 911 552 €. (les restes à réaliser de 2012 reportés sur 2013 et opérations d'ordre patrimoniales comprises)

Travaux de voirie

Il s'agit tout d'abord de prévoir le financement des opérations de voirie déjà lancées en 2012 :

- l'aménagement des rues Danton et Destrès **A et B**, pour un montant de 575 000 €, suite à l'enfouissement des réseaux réalisés par le SIEM

- l'aménagement de la rue des Chenevières **C**, pour un montant de 960 000 €. Cette opération qui améliorera la desserte des entreprises qui s'y trouvent, comprend également l'aménagement d'un cheminement piétonnier et cyclable, le long de la voie ferrée, qui permettra de rejoindre les bords de la Vesle. Cela permettra dans le futur une connexion avec le projet d'extension de la coulée verte en direction de Mâco.

D'autres opérations de voirie ont également été programmées et provisionnées pour 2013, ce qui rend le programme de travaux particulièrement chargé pour 2013 et l'ensemble de ces opérations ne pourra être réalisé dans leur intégralité sur 2013.

- La remise en état de l'impasse de la Vesle, puisque désormais intégrée au domaine public communal, a été programmée pour un montant de 200 000 €. Il s'agit néanmoins d'une opération complexe, certaines habitations étant aujourd'hui situées en dessous du niveau le plus bas de la chaussée. De





plus les diverses transactions, permettant la remise des différentes petites parcelles constituant cette voirie, ne sont pas encore achevées car certains propriétaires n'ont pas encore fourni les documents nécessaires.

- L'aménagement de la rue Pasteur, qui commencera par l'enfouissement des réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SIEM d'ici la fin d'année 2013, est provisionné au budget, pour un montant de 800 000 €.

- L'aménagement de la rue du Docteur Schweitzer sera également provisionné (360 000€), même si le début de l'opération ne peut être engagé avant la fin du contentieux en cours sur l'intégration de la voie au sein du domaine public communal.

- La rénovation des rues Louis Blanc, Nicolas Savin et rue Morvan Lebesque sera également programmée sur 2013 pour 75 000 €.

- Des travaux de réhabilitation de la voirie, devant l'entreprise de transports Durand, seront aussi envisagés pour 38 000 €.

- La réfection du chemin des marais **D** (55 000€) permettra d'améliorer l'accès aux jardins familiaux situés au nord de la commune.

- Pour améliorer l'accessibilité de ce secteur, la liaison entre la rue Sorbon et le Routy des Vaches **E** sera aménagée (52 500 €) et le Routy des Vaches renforcé (10 500 €)

Parallèlement à ces opérations de rénovation complète de voirie, une enveloppe de 50 000 € a également été réservée pour l'entretien et la réparation de certaines voiries endommagées sur la commune après un hiver rigoureux.

Bâtiments associatifs

Après la finalisation des travaux d'extension du Centre Social, l'année 2012 a vu le commencement des travaux de la Maison des Associations, à l'entrée du parc du Mont Hermé **F**. La fin de cette opération a ainsi été inscrite au budget 2013, pour un montant de 520 000 €. Il importe de rappeler ici que ce projet financé sans emprunt, a été rendu possible grâce aux provisions effectuées par la commune sur cette opération depuis plusieurs années, mais également au soutien financier de différents partenaires comme la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne, le Conseil général de la Marne et le Conseil régional Champagne-Ardenne. La livraison de la Maison des Associations en fin d'année 2013 s'accompagnera d'une opération d'aménagement de l'espace public autour de cet équipement, en lien avec le parc du Mont Hermé et les voiries avoisinantes afin d'améliorer les conditions d'accessibilité et de stationnement **G et H**. Cette opération est inscrite au budget pour 100 000 €.

S'agissant du complexe sportif **I**, la fin des travaux d'isolation thermique de la salle verte a été inscrite au budget pour 14 900 €. Ils seront en 2013 complétés par des travaux d'isola-

tion extérieure (6 500 €) et des travaux d'isolation acoustique pour 60 000 €. Une enveloppe de 7 500 € a aussi été réservée pour la création d'une rampe d'accès à l'arrière de la salle verte. Les travaux engagés au dojo seront également finalisés pour 10 000 €. Au niveau du terrain de football, une enveloppe de 24 000 € a été réservée pour la réhabilitation de différents cheminements et la remise en service d'un puits, qui permettra de limiter les dépenses de fonctionnement dédiées à l'arrosage. Des aménagements seront également réalisés autour du terrain d'entraînement, à proximité de la Vesle, avec la mise en place d'une lisse (4 500 €), et une provision a été prévue pour envisager la mise en place d'un éclairage sur ce terrain (52 000 €). Des travaux seront également entrepris pour améliorer l'éclairage du terrain de pétanque (2 000 €)

Ateliers Municipaux

Il s'agira de finaliser, pour 20 000 €, l'opération engagée l'année dernière pour réhabiliter les bureaux situés dans les bâtiments du 4 rue Jules Guillochin. Les chéneaux de l'immeuble seront remplacés pour 8 000 €. Une enveloppe de 9 500 € a également été réservée pour la rénovation du revêtement de sol des ateliers. Des travaux d'aménagements seront enfin prévus pour la serre tunnel sur le site du hangar de Courcelles (mise en place d'une dalle béton) pour un montant de 9 600 €.

Bâtiments scolaires

Différents travaux sont programmés pour 2013.

- À l'école maternelle :

Des travaux de rénovation d'une salle de classe et de la salle d'activité au sein du bâtiment Kergomard II sont programmés pour respectivement 8 000 € et 15 000 €. Les portes d'entrée seront également remplacées pour 4 900 €. Des investissements ont aussi été prévus pour assurer le câblage des bâtiments et établir une liaison internet au sein de l'école, pour un montant de 7 375 €. Deux aspirateurs seront enfin remplacés pour faciliter l'entretien des bâtiments (1 800 €).

- À l'école élémentaire :

Les travaux d'isolation de façade sur le bâtiment Prévert I, engagés en 2012 seront poursuivis en 2013 sur le bâtiment Prévert II **J**. Une enveloppe de 200 000 € a été réservée à cet effet. De plus des travaux de réhabilitation intérieure seront engagés dans une salle de classe pour 18 000 €.

Par ailleurs, comme l'école maternelle, des travaux de câblage pour assurer une liaison internet au sein des bâtiments seront engagés pour 8 200 €. Les équipements nécessaires au fonctionnement de l'école (matériel multimédia, meubles, éta-gères...) ont également été inscrits au budget pour 1 330 €.

- Restaurant scolaire :

Des travaux de remplacement de menuiseries sont programmés au restaurant scolaire, pour 8 000 €. Par ailleurs, une enveloppe de 80 000 € a été provisionnée pour envisager une extension éventuelle du restaurant sur le parc (sous la forme d'une véranda). Il s'agit en effet de pouvoir éventuellement faire face à une hausse de la fréquentation pouvant survenir selon les choix qui seront arrêtés dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Bâtiments culturels :

En ce qui concerne la bibliothèque, 3 000 euros sont prévus pour le remplacement des postes informatiques professionnels, et la même somme pour l'achat de nouvelles étagères, mais ce sont surtout 340 000 euros qui ont été inscrits de nouveau en provision afin d'envisager l'extension future de la bibliothèque **K**. L'année 2013 sera consacrée à la poursuite des études préalables à la réalisation de cette opération.

En ce qui concerne la salle des fêtes, 15 000 € sont prévus pour le remplacement des rideaux noirs de l'espace scénique, 8 000 € pour le renouvellement des meubles des cuisines de la salle des fêtes. Une enveloppe de 250 000 euros a également été inscrite pour envisager la rénovation de la façade de la salle des fêtes, réaliser quelques travaux de mise en accessibilité et l'adaptation de l'intérieur du bâtiment aux nouvelles normes.

Aménagements paysagers

Différentes opérations d'aménagements paysagers au sein des espaces publics de la commune sont envisagées pour 2013 :

- La rénovation des jeux d'enfants présents dans le parc du Mont Hermé **L** (toboggan) : 50 000 €
- La réhabilitation des bassins situés sur les bords de Vesle : 5 000 €
- La réalisation de jeux d'eau, à proximité des bassins sur les bords de Vesle : 30 000 €
- La fin des aménagements paysagers rue de Libération et rue Houdan : 10 000 €
- La réfection d'un cheminement sur les bords de Vesle : 7 100 €

L'aménagement paysager autour de la nouvelle passerelle sur la Vesle derrière l'église : 10 000 €

- L'aménagement paysager le long des bords de Vesle et le long de la voie ferrée pour améliorer la jonction avec la passerelle bleue : 30 000 €

- Une enveloppe a également été réservée pour différents aménagements paysagers et plantations d'espaces verts : 50 000 €

Autres opérations d'investissement

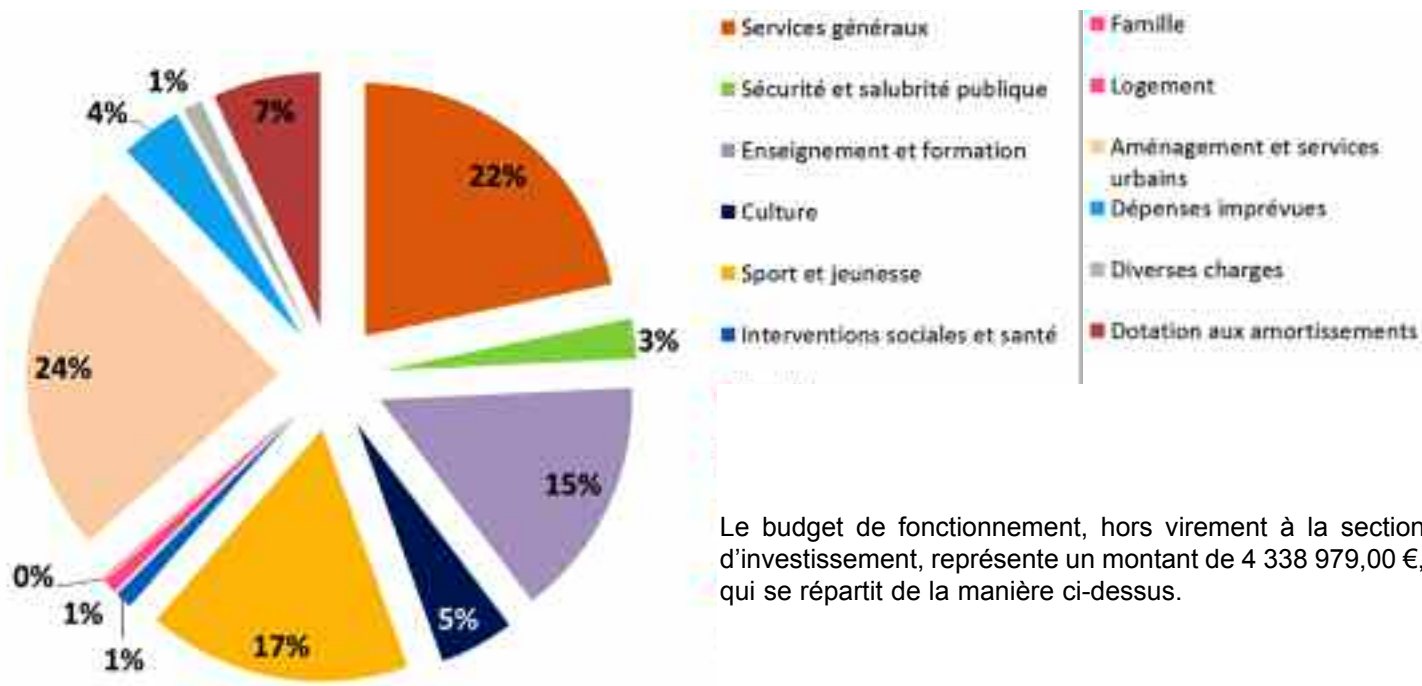
D'autres opérations d'investissement importantes ont également été inscrites au budget de 2013. Elles concernent :

- La mise en réseau numérique de l'ensemble des bâtiments communaux : 105 000 €.
- L'extension du système de vidéoprotection, notamment suite à la mise en service de la Maison des Associations : 55 000 €
- Le remplacement de différentes fenêtres non isolées à la mairie, dont celles de la salle du conseil municipal : 15 000 €
- La rénovation de l'éclairage du hall de la mairie : 5 000 €
- La finalisation des travaux de réfection du patio de la mairie : 6 000 €
- La réhabilitation de la façade arrière de la mairie (celle non encore rénovée, côté rue de la Libération) : 35 000 €
- Des travaux de rénovation dans les logements communaux : 15 000 € pour la séparation du logement communal situé au sein du bâtiment de la poste (réseaux de chauffage, d'eau...), 2 500 € pour des travaux de réhabilitation de salle de bain pour le logement rue Guillochin
- Divers travaux de mise en accessibilité des bâtiments : 50 000 €
- Le ravalement de différents murs sur des propriétés communales : 15 000 € pour le site du hangar de Courcelles (ateliers municipaux), 20 000 € pour le mur du terrain de tennis situé rue Guillochin, 10 000 € pour le mur mitoyen derrière le bâtiment de la Poste
- L'aménagement de jardins situés sur le Chemin des Tourbières : 30 000 €
- L'étude pour la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune : 7 000 €
- L'achat de 20 poubelles anti-vandalisme : 5 000 €
- La création de ralentisseurs sur la rue du canal : 2 500 €

À côté de ces travaux, l'année 2013 sera également l'occasion de renouveler différents équipements pour le fonctionnement des services municipaux comme par exemple un véhicule électrique (26 000 euros), un camion benne (50 000 €), deux déneigeuses thermiques (5 500 €), un désherbeur mécanique (20 000 €), des équipements informatiques (20 000 €), de l'outillage (9 000 €)... Des enveloppes ont également été réservées pour de nouvelles acquisitions de terrains (530 000 €) ainsi que pour la préemption des terrains d'OI-Manufacturing (anciennement VMC). Pour cette dernière, la somme de 800 000 € a été consignée auprès de la caisse des dépôts et consignation en début d'année 2013. La vente n'ayant pu être conclue dans les délais réglementaires car le vendeur n'était pas en mesure de fournir l'ensemble des pièces nécessaires à la formalisation de l'acte notarié de vente.



Répartition fonctionnelle du budget



Le budget de fonctionnement, hors virement à la section d'investissement, représente un montant de 4 338 979,00 €, qui se répartit de la manière ci-dessus.

Fonction 0 - Les services généraux : 941 444 €

Ces dépenses sont relatives au fonctionnement général de la commune avec en particulier les services administratifs et les bâtiments communaux.

Les principales dépenses sont :

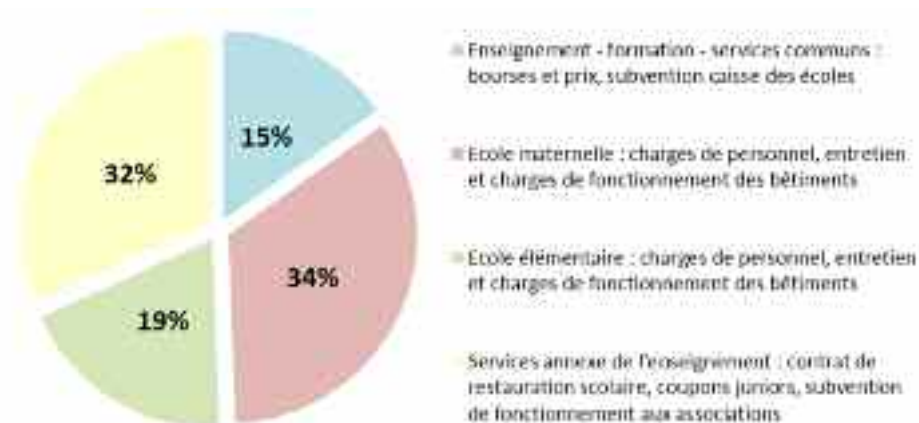
- les frais de personnel : 440 684 €
- les dépenses générales (fournitures, énergie, indemnités, etc...) : 425 950 €
- les subventions aux associations (hors Foyer pour Tous Centre Social Educatif et Culturel, associations sportives et Ecole de Musique) : 65 500 € (voir tableau général des subventions ci-après).

Fonction 1 -

sécurité salubrité : 111 116 €

Pour l'essentiel, cette fonction concerne la police municipale et la sécurité incendie. Les charges de personnel (99 346 €) sont les principales dépenses. Pour le reste des dépenses sont à caractère général (fournitures, vêtements, maintenance).

Fonction 2 - Enseignement et Formation : 668 957 €



On constate traditionnellement un écart important entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Cet écart est généré par des frais de personnel plus importants à l'école maternelle.

Les dépenses principales se répartissent ainsi au sein de cette fonction :

- Charges de personnel : 256 910 €
- Charges générales (énergie, petit équipement, entretien) : 241 042 €
- Gestion courante : 149 005 € (dont subvention à la Caisse des Écoles : 79 505 €)

Fonction 3 - Fonction 3 – Culture : 208 560 €

Les principales dépenses sur cette fonction sont :

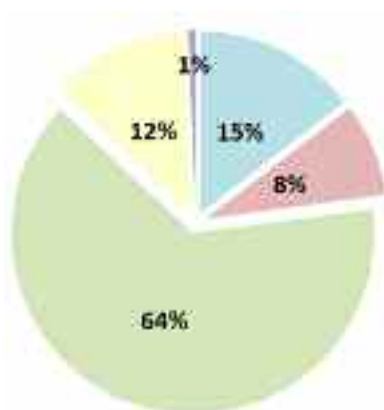
- la subvention à l'école de musique : 56 500 €
- les dépenses de personnel affectées à la bibliothèque et à l'entretien des bâtiments communaux (dont la salle des fêtes) : 46 810 €
- les dépenses générales (livres, maintenance, énergie, etc..) : 91 250 €

Les dépenses de la fonction Culture peuvent donc être classifiées en 4 sous fonctions:



- Expression musicale et artistique : subventions à l'école de musique, Saint-Trice Harmonie, l'Anfare
- Maison des arts musicaux : entretien et maintenance des locaux, ciné guitars, faneries musicales
- Bibliothèque : charge de personnel, fournitures, livres, animations
- Salle des fêtes : charge de fonctionnement, entretien et maintenance des locaux

Fonction 4 - sport et jeunesse : 734 270 €



- Gymnase : entretien et maintenance des locaux, charges de fonctionnement
- Stades : entretien des terrains, charges de fonctionnement, entretien et maintenance des bâtiments
- Foyer pour tous (centre de loisirs et autres bâtiments de loisirs) : subvention de fonctionnement au CPSC, entretien et maintenance des bâtiments, charges de fonctionnement
- Accueil de loisir Ubf : charges de personnel, restauration, fourniture, animation
- Séjours familiaux

Les principales dépenses de cette fonction sont :

- les dépenses générales (en particulier l'énergie et l'entretien) : 194 290 €
- les frais de personnel pour l'entretien des locaux et pour l'animation des centres de loisirs repris par la Commune : 162 480 €
- la subvention au Foyer pour Tous Centre Social Éducatif et Culturel pour les 8 premiers mois de l'année, étant donné la fin de la convention signée entre la commune et le centre social au 31/08/2013 (dont versement par le biais du FONJEP – Hors associations membres) : 228 774,50 €

Fonction 5 - Interventions Sociales : 48 225 €

Il s'agit de la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale.

Fonction 6 - Famille : 39 314 €

Ce poste concerne principalement l'action en faveur des personnes du 3ème âge et des plus petits.

Les principales dépenses sont :

- le repas des anciens et les colis de fin d'année et de la fête foraine: 26 000 €
- le remboursement des frais de crèche : 2 000 €

Fonction 7 - Logement : 5 600 €

Cette fonction ne concerne que les logements du parc privé de la commune.

Fonction 8 - Aménagement et services urbains environnement : 1 011 744 €

Ce poste concerne l'entretien de la voirie communale, ses équipements, l'aménagement et l'entretien des espaces verts.

Les principales dépenses sont les suivantes :

- frais de personnel : 654 974 €
- dépenses à caractère général : 401 370 € dont :
 - 153 000 € de prestations de services pour l'entretien des espaces verts
 - 39 000 € de programme de plantations d'arbustes et de plantes.
 - 17 000 € de produits phyto sanitaires.
 - 47 000 € de nettoyage des rues, de marquages routiers et de traitement d'encombrants...



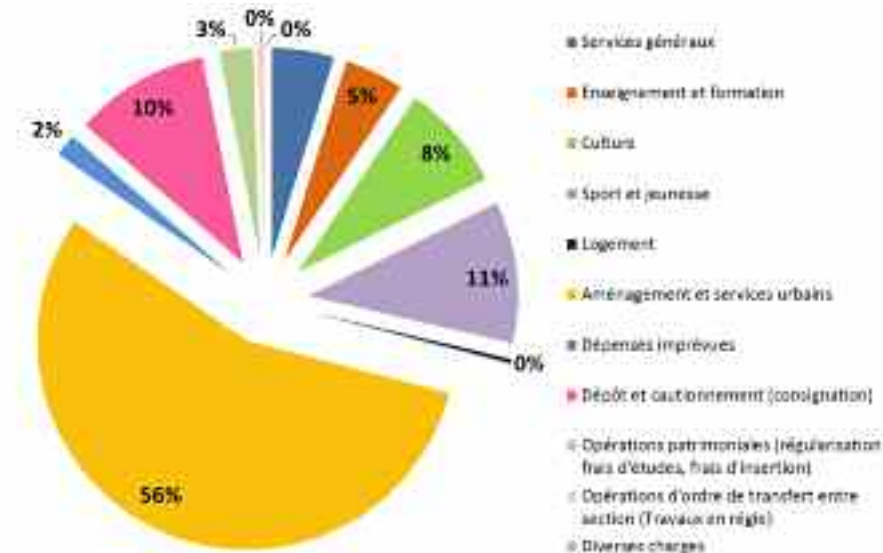
Répartition fonctionnelle de l'investissement : 7 987 107 €

Le budget d'investissement s'élève à 8 911 552 € (restes à réaliser de 2012 reportés sur 2013 et opérations d'ordre patrimoniales comprises)

Les secteurs pour lesquels les crédits les plus importants sont prévus sont :

- L'enseignement et la formation (école élémentaire et maternelle, services annexes) : 352 705,00 €
- La culture (école de musique, salle des fêtes, bibliothèque, Maison des arts musicaux) : 628 100,00 €
- Les sports et la jeunesse (gymnase, stades, Clae, maison des associations,) : 839 400,00 €
- Les aménagements et services urbains (voiries, routes et espaces verts) : 4 249 700,00 €

La répartition fonctionnelle des crédits d'investissement, hors restes à réaliser de 2012 reportés sur 2013, s'établit en effet de la manière suivante :



Les subventions attribuées

Organisme subventionné	Subventions octroyées en euros	Organisme subventionné	Subventions octroyées en euros
ASSBC Athlétisme	400	Prévention routière	80
Basketball	4 146	Méli même	3 000
Boules Lyonnaises	864	CASPEM	8 450
Football	9 429	Comité de jumelage	500
Handball	14 729	Nova Villa - Rencontres lumières	5 000
Judo	2 000	Conseil des jeunes	400
Pétanque	1 000	Ravalement de façade	1 220
Tennis de table	1 000	Saint Brice Harmony	1 500
Twirling-bâton	490	Plein Feux	7 260
Escrime	723	Le MARS	465
Club féminin	415	Association rémoise les amis des bêtes	305
Batterie Fanfare acquisition d'instruments	2 900	Ste horticole Reims	230
Croq'notes	762	J'ai mon mot à lire	1 100
Toujours verts	534	Aradopa	814
Ecole de musique	56 500	FONJEP	15 700

Pour les associations sportives, la méthodologie mise en place en 2012 pour l'attribution de la subvention de fonctionnement a été poursuivie en 2013. Un tiers de l'enveloppe globale de subvention dédiée aux associations sportives pour 2013 est ainsi réparti entre elles, en fonction de critères objectifs, liés à l'activité de chaque association et plus particulièrement : au nombre et à la sociologie des adhérents, à la communication de l'association via l'Info municipal, à l'importance du bénévolat et de l'autofinancement de l'association. Ces sommes plafonnées à hauteur de la demande faite par l'association ne comprennent pas en général les éventuelles subventions exceptionnelles (corrida et Hand complément/N3 par exemple) ni les petits achats d'investissement réalisés directement par la Mairie pour le compte des associations (escrime et volley ball).

Un ciné-goûter qui sentait bon le Printemps

Pour la dernière séance de l'année scolaire 2012-2013, Pleins Feux et la Pellicule Ensorcelée ont emmené les spectateurs autour du monde avec 7 films d'animation. Le 1^{er} de 9 minutes, d'une réalisatrice portugaise, nous a permis de découvrir Kali, le petit vampire qui ne voulait pas être vampire et rêvait de lumière. Lumière, enjeu crucial du 2^{ème} film entre la poule blanche et la poule noire qui luttent contre le renard-chasseur qu'elles parviennent à déboussoler en jouant avec la lumière : allumée, le renard peut viser la poule noire, éteinte c'est la poule blanche qui est en danger !!! Le 3^{ème} film créé par des enfants d'une école belge nous montre Paola, la poule pondeuse qui trouve un stratagème pour quitter son élevage industriel et vivre heureuse à la campagne. Le « grand » film tchèque de 24 minutes a tenu les spectateurs en haleine avec une lutte entre la raison et la chance et bien sûr le mariage de la fille du roi avec l'ancien gardien de cochons devenu jardinier du roi !!! Après la projection, chacun a pu déguster une part de brioche et laisser libre cours à son imagination en dessinant le ou les personnages qu'il a préférés : les poules ont eu beaucoup de succès !!! Rendez-vous est d'ores et déjà donné aux amateurs, petits et grands, en septembre ou octobre prochain.



Maternelle exposition «Jeux de notes»

Ce matin-là, les petits-moyens de la classe maternelle de Catherine Deligny se sont rendus au centre culturel de Tinquieux pour visiter l'exposition « Jeux de notes », collaboration et création de deux artistes, l'illustrateur Hervé Tullet et le musicien Thomas Tilly pour une exposition à deux sculptures : une sculpture musicale à regarder et à écouter et un jeu de sculpture à transformer. Les enfants ont été accueillis par Véronique puis, pour un confort de visite, séparés en deux groupes. Pendant que l'un visitait l'expo, l'autre pouvait lire et « bricoler » la sculpture. Véronique demande leur prénom aux enfants et leur explique comment est née cette curieuse exposition. Elle leur montre une partition que les enfants reconnaissent, « c'est de la musique » ! Elle explique comment Thomas Tilly parcourt le monde en enregistrant toutes sortes de sons, de l'orage au ballon qui roule, du bruit d'un moteur au rire d'un enfant... ensuite, il pioche dans cette collection pour faire une musique originale. Hervé Tullet, illustrateur de livres pour enfants, imagine ensuite un dessin qui



correspond à la musique. Curieuse partition multicolore où les 4 sons correspondent au rouge, au jaune, au bleu et au noir. Selon la taille, la forme des dessins la musique est douce ou forte... harmonieuse ou désordonnée... les sons se suivent ou se mélangent... pour finir en une joyeuse explosion festive où d'autres couleurs, d'autres sons, se sont invités. Les enfants « lisent » cette partition tout d'abord avec l'animatrice puis tentent de la suivre des yeux ou d'un doigt curieux, tout seuls. Les enfants sont ensuite descendus voir, toucher, démonter et remonter d'une autre manière... en un mot jouer avec cette curieuse sculpture aux 4 mêmes couleurs, et ils s'en sont donné à cœur joie... (les mamans accompagnatrices aussi d'ailleurs !). Par la suite, en classe, les plus grands ont travaillé sur cette visite, avec l'observation d'une partition, sa portée, ses notes noires, blanches et rondes... eux aussi ont enregistré des bruits (avec les percussions que le Père Noël a apporté à la classe...) afin de faire leur propre partition, le bruitage d'un album... galop d'un cheval, bruissement du vent à travers les saisons.



Témoignage de Benoit Maujean complété par Yvette Damideaux Enregistrements réalisés les 28 juin et 31 août 2011

Je suis allé à l'école rue de Luzarches, dans les locaux de la Poste actuelle. Pour le CM1 et le CM2, je suis allé dans les nouveaux locaux (l'école près du parking). C'est M. Villain qui était directeur. Par la suite, j'ai continué mes études et j'ai passé un CAP pour qu'un jour, je puisse m'installer.

Une vocation d'horticulteur



Depuis toujours, j'ai dit que je voulais faire horticulture. On m'avait expliqué que les fleurs, c'était l'avenir. Il est vrai que le maraîchage est plus aléatoire : cela touche l'alimentaire.

J'ai connu l'époque où il y avait 29 maraîchers à St Brice-Courcelles, dont

7 de la famille Maujean. Mon arrière-grand-père avait 10 enfants ; parmi eux, 7 sont devenus maraîchers. C'était après la première guerre mondiale. Cet ancêtre a eu à cœur de transmettre à chaque enfant maraîcher un lopin de terre avec une maisonnette. Ce sont les aînés qui ont aidé les plus jeunes à s'établir. J'ai entendu dire qu'à cette époque, on ne passait pas par un notaire pour faire des affaires : c'est au bistrot qu'on arrangeait cela. On payait comme ça, sans autre formalité. Mon grand-père est décédé en 1978 : c'était l'aîné des 10.

Autrefois, on pratiquait le métier très différemment d'aujourd'hui. On arrosait à la main avec des arrosoirs. Les gens

travaillaient dur. La journée commençait à 5h le matin. On faisait tout à la main. Les anciens allaient vendre sur les marchés avec une brouette à bras. Il n'y avait pas de matériel pour travailler de grandes superficies. Mon grand-père faisait du cresson en bordure d'un bras de la Vesle. La rue du Moulin de l'Archevêque, c'était un chemin de terre. On avait une approche artisanale du métier.

La période de la seconde guerre mondiale a été difficile. Il n'était pas possible d'embaucher des ouvriers agricoles et, de ce fait, les exploitations ne se sont pas développées. À une exception près : le maraîcher qui livrait la puissance occupante !

Après la seconde guerre mondiale

Par la suite, mon grand-père a transmis l'affaire à mon propre père.

Il n'y avait pas de caisse de retraite à l'époque et, pour préparer ses vieux jours, on achetait des terres sur la commune. Ensuite on louait les terrains à des exploitants. C'est ainsi que mes parents ont loué des terres à un oncle sur Courcelles.

Mon père a racheté 5000m² et a constitué un terrain d'un seul tenant de 1,5 ha.

Mes parents avaient loué des terres à Ormes pour semer des pissenlits en hiver. Un agriculteur d'Ormes nous vendait du fumier car on ne mettait pas d'engrais.

À partir de janvier, on faisait des couches chauffées avec des châssis pour commencer la récolte de très bonne heure. Si le dimanche après-midi on sortait, il fallait tout de même remettre les paillasons le soir pour protéger les châssis du grand froid.

Le machinisme a fait son apparition, petit à petit, et on a utilisé une motopompe pour arroser. On a fait des forages : on trouvait l'eau à 2m de profondeur. Sinon, on prenait l'eau dans la Vesle.

Chacun travaillait pour soi, du matin au soir. Beaucoup travaillaient 7 jours sur 7. Mon grand-père travaillait dur le dimanche matin mais il ne travaillait jamais l'après-midi. Ils allaient voir le foot à Reims en famille. Il arrivait qu'on aille à la chasse.

On n'avait pas l'occasion de s'entraider. Il n'est pas arrivé d'événement grave qui aurait laissé une veuve esseulée.



Chacun faisait fructifier son exploitation. On n'avait pas l'occasion de mettre en commun du matériel car, à l'époque, on n'en avait pas !

La vie était dure mais l'équilibre du rythme quotidien a permis à beaucoup de membres de ma famille de vivre très âgés : bien souvent au-delà de 90 ans. Ils n'étaient jamais malades. À la fin, ils étaient usés mais c'étaient des forces de la nature. J'en ai vu certains porter des sacs de 50 kg sur chaque épaule !

Nos aïeux avaient les moyens mais ils vivaient chichement. Ils ne dépensaient pas.

Les Maujean ne se recevaient pas beaucoup. Il n'y avait pas de repas des voisins ! Une seule exception : on allait souhaiter la bonne année à tout le





monde. Cela pouvait durer un mois ! On y allait après la journée de travail. Les enfants faisaient partie des réjouissances. On rendait visite à la famille puis ils nous rendaient la pareille. Au mois de janvier, on n'avait pas grand-chose à vendre et on était davantage

L'évolution s'accélère

Étant enfants, pendant les vacances, nous travaillions tous les matins. On coupait. Il arrivait même que nous continuions l'après-midi. On nettoyait les poireaux et on épluchait les salades avant de les disposer dans des caisses. Quand on récoltait, aussitôt on nettoyait. On n'achetait ni engrais ni produits phytosanitaires.

À la disparition de mon père, en 1981, j'ai repris l'activité. Pendant 10 ans, j'ai livré la grande surface qui précédait Carrefour en salades, radis, céleri et persil. Mais il est difficile d'entretenir des relations stables avec des acheteurs qui changent tous les deux ans...

Les conditions météorologiques étaient plus stables autrefois. Il y avait des hivers rigoureux avec beaucoup de neige. À cette époque, les rues n'étaient pas déneigées : les enfants faisaient des glissades. Aucune voiture ne pas-

Le maraîchage aujourd'hui

Il reste deux maraîchers sur la commune, dont un est en retraite. Si un jeune s'installait, il aurait deux créneaux à exploiter :

- soit produire pour la grande distribution avec des moyens appropriés
- soit faire du bio en vendant lui-même.

Mais le métier est physique et il est peu adapté aux aspirations d'aujourd'hui : avoir le moins de contraintes possible. Si on a un coup de chaleur le dimanche, il faut bien aller arroser...

disponibles.

Les querelles naissaient facilement et il arrivait qu'on passe des années sans se voir. C'était pareil du côté maternel.

Les maraîchers livraient le marché des Halles. Puis ils ont fourni une coopérative qui alimentait les Docks Rémois. C'est la structure qui gérait le réseau des Familistères. Mon père livrait tous les après-midi : à l'époque, on n'avait pas de véhicule fermé et on ne souciait pas de sécurité alimentaire comme aujourd'hui. Mais il y avait beaucoup moins de trafic dans les rues de Reims. Mon père a été dans la coopérative

! À part 1976, on n'a pas connu de forte sécheresse. Un autre millésime qui a marqué les esprits, c'est l'année 2000 avec de grosses inondations. On est resté 6 mois les pieds dans l'eau. Il n'a pas été possible de planter avant le



mois de juin. Des aides ont été apportées aux maraîchers. De nos jours, on pourrait connaître de nouveau des inondations : avec 25 mm d'eau en moins d'une demi-heure, la Vesle déborderait... Certains terrains sont inondables.

Les attentes du client nouveau sont difficiles à satisfaire : il lui faut tout, tout de suite et tout le temps.

Le système AMAP est un bon créneau mais pourra-t-il durer ? C'est comme les tables d'hôtes : au bout d'un temps, on se fatigue.

Il reste les jardiniers qui cultivent les terres sur la commune pour leurs besoins personnels. Ces terrains se prêtent particulièrement bien au maraîchage sur notre commune arrosée par la Vesle depuis des siècles...

durant 30 années.

Quand les Docks Rémois ont fermé, c'est 40% du chiffre d'affaires qui s'est écroulé pour cette coopérative : un véritable cataclysme !



Certains ont vu grand : il y avait 30 ha de serres de légumes à la Neuville. De mon côté j'ai fait progresser l'activité des fleurs et, petit à petit, j'ai cessé de faire pousser des légumes. J'ai investi dans le magasin et j'ai réalisé des serres attenantes.

L'activité maraîchère professionnelle diminue fortement sur la commune. Même la célébration de la St Fiacre, début septembre, a cessé en 2009 : il n'y avait plus assez de forces pour s'en occuper. Pourtant, dans les années 1950, on faisait la St Fiacre à St Brice. C'est d'ailleurs à cette occasion que ma mère a connu mon père et ils se sont mariés en 1956. Pour dire combien l'activité de maraîchage a eu de l'importance dans la commune, il est bon de rappeler qu'une statue de St Fiacre, patron des maraîchers et des horticulteurs, trône dans l'église de St Brice !



Toute l'équipe de l'Info remercie M Benoît Maujean pour sa précieuse collaboration ainsi que Mme Carquin qui nous a fourni avec gentillesse ses photos d'autan qui illustrent ce témoignage.

La classe de neige, c'était trop génial !

Le séjour commence très agréablement ; le centre est bien équipé, l'accueil est chaleureux, la nourriture excellente. L'activité ski a débuté ce matin. La neige est abondante et de bonne qualité, ce qui facilite les premiers "pas" dans cette nouvelle activité. De plus, le soleil est aujourd'hui au rendez-vous, on en profite pour se promener dans des paysages grandioses et explorer ces grands espaces en toute sécurité.



mardi 19 mars 2013 : Voilà les premières images de notre première journée. Les élèves sont contents de leur première séance de ski, vous remarquerez notre belle salle de classe pour l'après-midi (soleil, neige en abondance, glissades, boules de neige, constructions).... De bonnes joues rouges en fin de journée !



Mercredi 20 mars : On a fait du ski pendant qu'il neigeait, c'était trop bien (!!!), pris un tire-fesse et aussi fait des descentes raides ; certains ont même déchaussé. Quelques personnes ont fait du chasse-neige et du tout schuss. Les débutants ont appris à faire l'escalier et ils ont descendu une piste. Après, nous sommes rentrés fatigués et nous avons mangé, c'était super bon. L'après-midi, nous avons eu un temps de repos avant la classe.

vendredi 22 mars : Aujourd'hui encore une belle journée, les deux classes ont été partagées en 2 groupes : le matin activité chiens de traîneau pour les uns et ski pour les autres, puis inversion des groupes l'après-midi. C'était trop bien. Les chiens qui nous tiraient étaient des huskies d'Alaska, il y en avait 8 ou 9 par traîneau. Ils ont obéi au doigt et à l'oeil au musher. Il y avait un champion du monde de chiens de traîneau et un chien vice champion du monde. Les chiens étaient beaux, Oxyde c'était "the meilleur", bref, c'était génial. Pour les skieurs, des nouveautés : les groupes de Pierrot et Gilles ont pris pour la première fois le télésiège. Le groupe de Joël a pu voir le Mont Blanc car il faisait très beau. Encore une journée bien remplie.



samedi 23 mars : Ce matin au ski tout le monde a pris le télésiège. Le groupe de Pierrot a descendu une piste bleue en parallèle et en slalom. Le groupe de Joël a fait des pistes rouges et aussi des bleues. Le groupe de Gilles a appris à faire des dérapages sur des pistes bleues; le groupe de Roger aussi. Cet après-midi, sortie raquettes : on a aimé la course dans la pente, les explications sur les arbres, sur les empreintes d'animaux (renard, écureuil, lièvre, lynx, sanglier et chevreuil) et la marche avec raquettes. Et ce soir nous faisons une veillée tourneur sur corne.



dimanche 24 mars : Une journée bien remplie, parc polaire puis musée de la boissellerie.... Nous sommes tous fatigués et nous allons récupérer une heure de sommeil (extinction des lumières à 9 h ce soir et petit-déjeuner à 8h15 demain matin) Voici enfin le compte rendu de la journée de dimanche. Le matin nous avons pris le bus pour aller au parc polaire. Pendant le trajet certains enfants ont vomi car la route serpentait beaucoup (même une maîtresse s'est sentie mal). Nous sommes enfin arrivés au parc polaire. Après avoir visionné un film sur la création du parc, nous sommes allés dans les enclos voir les animaux : chiens groenlandais, rennes, yaks, aurochs et chevaux tarpans. Nous avons pique-niqué dans une grange. Après une petite pause ludique, nous avons repris le bus en direction du musée de la boissellerie. Notre guide, Hélène nous a montré comment fabriquer des boîtes à fromage, à pharmacie... Super !



lundi 25 mars : Ce matin, grasse matinée jusqu'à 8 heures !!!! Nous sommes allés en classe puis courrier et gestion de l'argent de poche. Cette semaine, les cours de ski ont lieu l'après-midi, de 15 h à 17 h. Il y a eu beaucoup de brouillard toute la journée. On ne voyait presque rien sur les pistes : c'était rigolo (ou presque). Ce soir DVD "Un monstre à Paris".



Mardi 26 mars : Ce matin, nous avons petit-déjeuné des croissants en plus des aliments habituels. Nous sommes allés ensuite en classe pour faire des maths, le journal de bord ou bien des activités sur le travail du boissellier et sur un conte de ski. L'après-midi, nous avons skié. Un seul télésiège était ouvert à cause du brouillard. On ne voyait pas plus loin que le bout de son nez. Ce soir, veillée avec secourisme et d'autres activités (baby-foot, ping pong, étoiles de laine, bracelets brésiliens).



mercredi 27 mars : Ce matin nous sommes allés à la fromagerie tous ensemble. Nous avons vu un agriculteur qui nous a tout raconté sur les fromages. Les élèves de la classe de Mme Gonnet sont allés voir un film qui parlait des vaches pendant que la classe de Mme Ruffy était en train de regarder les fromagers s'activer à la fabrication autour des cuves. Puis nous sommes passés au magasin pour goûter aux fromages et nous sommes

repartis c'était trop bien. L'après-midi, les enfants ont skié sous un soleil radieux (ouf, il était temps). Ce soir, les enfants s'activent à la préparation de la boum, tant attendue. Tout le monde se met sur son 31.

jeudi 28 mars : Le matin, nous avons visité la maison d'un potier qui nous a expliqué la fabrication des objets en terre cuite. L'après-midi pour notre dernière séance de ski, nous n'avons pas été gâtés par le temps : un mélange de neige et pluie nous a glacé les os et nous sommes rentrés treemmp-péééssss !!!!! Les moniteurs sont venus en fin de journée nous remettre nos insignes. Ils étaient très contents de nos progressions. Ce soir pour notre ultime veillée, un grand jeu par équipes a été organisé (dessin, mime, chant, "perds la boule", "cherche le code", devinettes...).



Voilà, nous sommes à la fin du séjour, vous attendez vos enfants avec impatience, eux aussi sont contents de vous retrouver, notre dernière journée n'est pas ensoleillée mais la classe de neige laissera je crois de bons souvenirs malgré ce temps instable.



Chorale des Croq'Notes quand des chœurs se rencontrent

Quand des chœurs se rencontrent, c'est parce qu'ils partagent une même passion. Mais ne nous méprenons pas, car dans ce cas, il s'agit du chant, production de sons que l'on souhaite mélodiques et harmonieux. Une première rencontre à Gueux le 6 avril dernier avec la chorale « Chant'en chœur » de Coubron (Seine Saint-Denis) fut un ravissement. J'ai même ouï dire que nos amis coubronnois reprendraient bien volontiers le chemin de la Champagne (ou du champagne) ! Puis le 14 avril, nous retrouvions les choristes du Kaléidophone de Longwy que nous avons reçus il y a deux ans. Après une promenade sur les remparts de Longwy-Haut, un passage au musée des fers à repasser (plus de 3 750 pièces retraçant l'histoire du repassage des origines à nos jours), un repas de qualité, les choristes étaient prêts pour donner un excellent concert. En vedette « américaine » nous avons découvert « Chœur de Kanailles » un groupe d'enfants qui a vu le jour en octobre 2012 et qui a déjà beaucoup d'assurance (la relève est assurée). Souhaitons-lui bonne chance. Autant de moments de grande convivialité qu'il reste à entretenir.



De Berry-Au-Bac...

Le dimanche prévu pour la randonnée étant celui de Pâques avec ses rendez-vous familiaux, les randonneurs de Pleine Nature se sont donc retrouvés le lendemain, lundi de Pâques, 1^{er} avril... pour une balade organisée par Pierre. Ce n'était pas un poisson d'avril... et il n'était pas question non plus d'aller à la recherche d'œufs en chocolat préalablement cachés dans les bois... quoique... cela les aurait peut-être bien amusés... Malgré les températures négatives de cette matinée de printemps ensoleillée, les douze courageux randonneurs sont partis vers Berry-au-Bac pour une petite boucle dans la Champagne picarde. Les véhicules parkés près de l'église, les randonneurs ont rejoint le chemin bordant le canal latéral à l'Aisne et s'y sont engagés. Après plusieurs kilomètres les voilà parvenus à Gernicourt, et par le chemin des crayettes, ils arrivent à la fontaine de dévotion St Rigobert, petit oratoire construit au-dessus d'une source.



Saint Rigobert fut archevêque de Reims au 7^{ème} siècle. Il fut exilé, puis réhabilité, par Charles Martel et se retira à Gernicourt où il mourut en ermite en 743. C'est là, à l'abri d'un petit vent frisquet, que les randonneurs se posèrent pour la traditionnelle pause-café. Toutefois, en ce jour férié, et sans avoir à les chercher, ni poisson d'avril ni œufs de Pâques n'avaient été oubliés... sortis des sacs, petits sablés en forme de poisson et même de cloche... œufs et friture en chocolat... tous ont été mangés ! Ensuite, par les chemins longeant les champs, les promeneurs sont revenus vers Berry-au-Bac, passant près de la nécropole nationale qui abrite les corps de près de 4.000 soldats (des Français, des Russes, des Britanniques et un Belge) morts pour la France. Contrairement à la rando précédente au Catelet, celle-ci fut assez courte (7 km) et facile, en terrain plat, sans neige, sans pluie, sans boue ! Heureux, les randonneurs n'ont même pas eu à décrocher leurs godillots, tout au plus les dépoussiérer !



... à Unchair

Ce dimanche d'avril, c'est Gilles qui avait pris en charge l'organisation de la randonnée. Par une belle matinée ensoleillée, aux températures enfin printanières, les vingt randonneurs se sont mis en route vers Unchair et son église du 13^{ème} siècle, à quelques kilomètres de St Brice Courcelles. Arrivés sur le site, plus de place sur le parking de la mairie pour garer les véhicules... un autre groupe de randonneurs l'occupait déjà ! Les véhicules ont donc été garés ici et là, le long des chemins... Une fois les godillots enfilés, l'ascension d'un raide coteau sur lequel s'épanouissent des vignes met le groupe en jambes dès le départ et tous sont heureux d'arriver au sommet ! Les randonneurs poursuivent ensuite leur balade plus tranquillement sur les chemins, qu'on aurait pu croire plus boueux, bordant les champs où



percent enfin les jeunes pousses. C'est donc de loin, qu'à peu près à mi-chemin, ils voient arriver vers eux l'autre groupe de randonneurs... ils se saluent, échangent quelques mots et chacun poursuit sa route. Vint ensuite l'heure de la traditionnelle pause-café, toujours bien appréciée. Descente ensuite vers Hourges et son église du 12^{ème} siècle où certains s'attardent au très joli lavoir. Qui dit descente, dit remontée... ce n'est donc pas sans inquiétude que certains des randonneurs abordent cette seconde côte, plus courte que la première mais tout aussi raide ! Chemin faisant, les températures augmentant (extérieure comme celle du corps) blousons et sweats ont rejoint le tour de la taille et c'est avec un grand plaisir que les randonneurs ont profité de cet ensoleillement retrouvé. Encore une belle petite balade (7 km), agréable et conviviale, que chacun a pu apprécier.



Gala de danse du Centre Social

Monsieur le Maire a pris, tout au long de ce magnifique spectacle, plus de 1000 photos. Celles-ci permettront d'en garder le souvenir. Les clichés ont été donnés à Isabelle Bechet, animatrice du groupe danse.



ASSBC Athlétisme 8^{ème} Corrida

La huitième édition de la corrida de Saint Brice Courcelles s'est courue le dimanche 7 avril dernier dans les rues de la commune avec un invité de choix : le soleil. Ces conditions climatiques étaient de bon augure et cela ne s'est pas démenti puisque le record de participation a été battu avec plus de 210 coureurs au départ de la corrida et près de 150 enfants sur les courses jeunes. L'athlétisme compétition et l'athlétisme loisir se sont côtoyés au cours de cette manifestation avec de nombreux non licenciés sur la ligne de départ venus participer pour le plaisir et un vainqueur de haut niveau venu de Seine et Marne : Pierre Urrty valant 29' 55" sur 10 km. Merci aux habitants de Saint Brice Courcelles pour leur compréhension en regard de la gêne occasionnée et pour leur coopération. Merci à la Municipalité pour son soutien efficace et au personnel municipal pour son action dans la préparation de l'épreuve. Tous les résultats et les photos sont consultables sur le site de la corrida :

<http://corridastbrice.over-blog.com>



Expression des groupes

Agir au cœur de notre Ville

AGIR AU CŒUR DE NOTRE VILLE

Liste d'union de la Gauche

Nous avons vécu, lors de l'avant-dernier conseil municipal, une situation particulière : celle où notre présence seule a permis la tenue de la réunion (sans nous, le quorum, soit 14 présents minimum sur 27 élus, n'était pas atteint). Il fallait voir le Maire, accroché à son téléphone portable, en train de tenter de récupérer ses conseillers : une situation un peu ubuesque.

Il faut vous dire que le sujet était, en autres, le budget ! Peu intéressant, sans doute pour les élus de la majorité. Pendant ce temps, le premier édile, qui avait finalement décidé le début de la réunion, nous a, à nouveau, fait le coup du "bon père de famille". Nous ne savons pas pour vous, mais dans la situation économique actuelle, nous pensons qu'il n'y a sans doute pas beaucoup de pères de famille, bon ou non, qui ont le loisir de faire des économies et de ne pas avoir recours au crédit.

Mais il faut dire que tous les père de famille ne sont pas au début d'une année pré-électorale où ils tireraient des plans sur la comète pour, dès maintenant, séduire d'éventuels électeurs !

Marianne Fontalirand-Camprasse
Jacques Blavier, Florence Verseau-Loreaux



ASSBC Handball tournoi de Tingueux

L'école de Hand de St Brice a participé au tournoi organisé par l'A.S Tingueux au gymnase de la Croix Cordier. C'était la première compétition organisée par le club aquatintien et il faut reconnaître que ce fut un succès tant sur le plan sportif que populaire. Huit équipes séparées en deux poules



se sont rencontrées sous forme de championnat avant de disputer les matches de classement. on retiendra que c'est le club local qui remporta le trophée. À noter aussi le sympathique goûter offert aux participants dans le courant de l'après-midi, de quoi reprendre des forces avant les finales.

Gym/Course à pied c'est le printemps

Nous avons connu une fréquentation moindre des cours de renforcement musculaire, mais avec l'arrivée du printemps, une bonne participation des coureurs à pied s'annonce. Nous avons couru la Corrida de Saint Brice Courcelles avec beaucoup de plaisir. Les prochaines sorties annoncées sont « Le trail de Muizon » et « la Transbaie ». Nous préparons actuellement notre Assemblée Générale qui aura lieu en Juin.

ASSBC Basket un bon stage

À l'initiative du coach des U13, un stage d'une semaine a été organisé au complexe Salvador Allende lors des dernières vacances tous les après-midi. Cette session avait pour objectifs de consolider les acquis et la maîtrise des fondamentaux pour les jeunes joueurs. Les neuf participants ont rencontré l'équipe du RUC lors d'un match amical en fin de semaine pour clore le stage. La réussite de ce stage fut confirmée après une belle victoire de nos jeunes joueurs lors du match suivant face aux « benjamins » de Mourmelon. Nous espérons qu'il y aura d'autres éditions.



ASSBC Judorex Assemblée Générale

Le vendredi 15 mars, l'ASSBC Judorex a tenu son Assemblée Générale en présence de Mme Quentin, Adjointe au Maire Chargée des Sports et de Mme Gérardet du Centre Social. Le club a fait le point sur ses activités : judo enfant et adulte, ju-jitsu self-défense le vendredi soir, taïso (gymnastique douce à base d'assouplissements). Le club peut se réjouir d'accueillir une dizaine de nouveaux adultes. Le club, fort de 101 adhérents cette saison, a récapitulé ses différentes animations et manifestations effectuées au cours de l'année : 30 enfants ont participé à un après-midi avec l'Équipe de France de Judo, au complexe René Tys, cours de découverte du Judo pour la quasi-totalité des enfants de l'école maternelle, démonstration au Foyer Jean Thiberge,

remise de diplômes suivi d'une soirée barbecue, sortie de fin de saison sportive à la mer de sable, forum des Associations au centre commercial Leclerc, Téléthon, et, tout au cours de l'année, participation au Challenge Rémois ; tournoi qui se déroule en 3 manches où divers clubs de la région se rencontrent. De nombreux enfants de l'ASSBC Judorex y ont participé, accompagnés par leur professeur Philippe Licette. Mme Quentin, très attachée à faire vivre l'entité Judorex, s'est déclarée désireuse d'accueillir une manifestation d'importance au gymnase Allende. L'AG 2013 a vu aussi la réélection de son Président Pascal Robinet et de son secrétaire Thierry Noyelle. Parmi ses projets, Judorex ASSBC compte ouvrir un cours de self-défense féminin

la saison prochaine. L'AG s'est conclue par le mot du Président qui a rappelé que la volonté du club n'est pas la seule réalisation de résultats sportifs ; c'est aussi faire progresser l'envie par des sorties et de belles rencontres.



Manifestations à venir

- 4 mai : expo-vente club féminin
- 4 mai : concert de printemps
- 8 mai : commémoration
- 11-15 mai : théâtre *Les cuisinières*
- 19 mai : vide-grenier
- 25 mai : fête communale
- 24 mai : conférence Offenbach
- 2 juin : tournoi international (hand)
- 22 juin : Saint-Jean
- 29 juin : Fête du Centre Social

Ramassage des monstres le 15

Pour déposer le verre : des bennes sont situées rue Pasteur, places Roze et de la Folie, parking du terrain de foot, chemin du Routy des vaches et avenue des Chenevières... **La déchetterie de Tinquieux**, ouverte du **lundi au samedi de 9h à 19h** et les **dimanches et jours fériés de 9h à 12h**.

Attention : en raison du mercredi 1^{er} mai férié, le ramassage des monstres aura lieu le mercredi 15

École maternelle Inscription

Les dossiers d'inscription à l'école maternelle sont d'ores et déjà disponibles en mairie. Vous recevrez une attestation en retour du dossier complété muni des pièces justificatives.

Bruits et voisinage

Jours et heures autorisant l'utilisation d'appareils à nuisance sonore (tondeuses thermiques et électriques, coupe-bordures...) :

- **les jours ouvrables :**
8h30 - 12h et 14h30 - 19h30
- **les samedis :** 9h à 12h et 15h-19h
- **dimanches et fériés :** 10h-12h

Piégeage ragondins et rats musqués

Le syndicat mixte intercommunal d'aménagement du bassin de la Vesle informe les propriétaires riverains de notre ville que la seconde session de piégeage des ragondins et des rats musqués sera entreprise par la société «Natu Agora» à partir du premier mai pour se terminer le 11 mai sur notre territoire. **L'attention de la population est attirée sur la nécessité de ne pas toucher aux pièges mis en place.**



Tournoi international de Handball



Le traditionnel tournoi international de handball aura lieu les **1^{er} et 2 juin** au complexe sportif Salvador Allende. Venez nombreux encourager les équipes de Saint Brice Courcelles et toutes celles venues d'ailleurs.

Mairie services

Ouverture du secrétariat de Mairie

place Roosevelt,
tél. 03 26 09 07 65.

Le matin : du lundi au samedi
de 8h à 12h.

L'après-midi : le **lundi de 15h à 18h**,
du mardi au vendredi de 13h30 à 18h.

Permanence "Assistante sociale"

assurée le lundi sans rendez-vous par
Mme Bordes
Espace Jacques Brel,
9, place Jacques Brel
tél 09 64 16 58 00

Permanence "Le Mars"

Prendre rendez-vous directement au :
03 26 89 59 30

Recensement militaire

Les jeunes hommes et filles nés en mai 1996 sont tenus de se faire recenser durant ce mois à partir de leur date d'anniversaire. Ils doivent se munir de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Il leur sera alors délivré une attestation de recensement. Ce document sera exigé lors de la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité Publique, il faudra donc le conserver soigneusement.

Liste des objets trouvés à retirer en Mairie

Si vous avez perdu un objet sur le territoire de la commune, consultez la liste des objets trouvés. Elle est disponible en Mairie.

Autorisation de voirie

Un délai d'une semaine est nécessaire

Déchets ménagers

- Bac vert**, ramassage les lundis et jeudis ;
- Ramassage tri sélectif** : bac jaune, tous les jeudis.

Bibliothèque horaires

- mardi :** 16h30-18h30
- mercredi :** 09h-12h/14h-17h30
- vendredi :** 16h30-18h30
- samedi :** 09h30-12h15/14h-17h30